



U Presidente

Cumunicatu di stampa

Jean-Guy Talamoni, Presidente di l'Assemblée di Corsica

Suites de l'affaire Bastia-Reims

Les évènements survenus hier devant le palais de justice de Bastia et qui ont donné lieu à des violences envers les parents et les proches des personnes poursuivies me conduisent à réagir une nouvelle fois dans cette affaire.

Ainsi les différentes informations qui nous parviennent, que ce soit par la presse ou par les vidéos postées sur les réseaux sociaux et que nous avons pu visionner, ne laissent aucun doute sur l'origine et la gravité de cet incident.

Il est intolérable qu'un père de famille soit violemment jeté au sol alors qu'il se dirige vers le véhicule transportant son fils, simplement pour lui faire signe et alors que rien dans son comportement ne révèle la moindre agressivité.

Ce nouvel incident vient encore aggraver la situation de tension liée à l'affaire Bastia-Reims. Cette situation qui perdure depuis un an a fait naître un fort sentiment d'injustice, en particulier auprès de la jeunesse, gravement préjudiciable au climat d'apaisement que nous avons tenté d'instaurer depuis que nous avons accédé aux responsabilités politiques qui sont les nôtres.

Nous n'avons cessé d'attirer l'attention des autorités d'Etat, et ce au plus haut niveau, sur le danger que recèle ce sentiment d'injustice. J'ai encore eu l'occasion de m'en entretenir, il y a quelques semaines, avec l'actuel Premier ministre, alors ministre de l'intérieur.

En ce qui concerne le fond, le traitement judiciaire de cette affaire n'est pas fait pour nous rassurer. Nous avons toujours rappelé que tous les moyens devaient être mis en œuvre afin que l'impartialité de la procédure en cours soit garantie. Or, du classement sans suite des plaintes déposées par les supporters, à l'épisode peu reluisant de l'exploitation des enregistrements de vidéosurveillance, cette impartialité semble mise à mal.

C'est pourquoi il me paraît important aujourd'hui de demander solennellement aux différentes autorités en charge du problème d'en prendre toute la mesure et d'œuvrer à l'apaisement, à travers notamment la remise en liberté de Julien MUSELLI et Adrien MATARISE.

CONTACT PRESSE :

Anne Martinetti-Squarcini – 06 07 05 94 90 – anne.martinetti-squarcini@ct-corse.fr

